



Publie par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur

JOHNSON'S COUGH CURE.

Remède pour la guérison de la Toux du... DR JOHNSON. Le meilleur remède connu, préparé par

R. A. HELMER Medical Hall—Rue Principale, HULL. N. B.—Parfums et articles de toilettes

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. Ltd GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS A epreuve du FEU et des VOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois." Machines, Chaudières pour Scieries, Poulies et toutes sortes de machineries pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général. Office : 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- F. BARRETTE. P. H. CHARRON. ANT. PARENT. O. CHARNIER. B. CARRIERE. D. CHARRON. M. J. LAVERDURE. A. LABELLE. J. MARTEL. P. DAoust. F. LAOUCHE. F. ROUDEAU, Wrightville.

Demandez la marque CARBE ROUGE. — MANUFACTURÉ PAR —

WM. HOWE, BLOC HOWE, OTTAWA.

DEVLIN, BRISSET & DEVLIN AVOCATS.

BUREAUX :—Bâtisse du bureau d'enregistrement, en face du Palais de Justice, rue Principale Hull.

Vins à bon Marché

Afin de faire place aux nouveaux vins, le soussigné vendra ses vieux vins comme suit : 1ère qualité, 80 cts le gallon, 2ème qualité 50 cts le gallon.

Tous ces vins sont fabriqués avec le pur jus de raisin et vendus à la mesure de pas moins d'une chopine impériale. FRS GAVARD, No 16, rue St Henri. Hull

Vulgarisation scientifique et médicale de la SANTÉ

publique et éducation illustrée. ÉCRIS PAR TOUS LES DIMANCHES Boulevard Montmartre Paris, France.

Abonnements : Un an 6 fr., 6 mois 4 fr., 3 mois 2 fr. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois. Joindre 0 fr. 50 à toute demande de changement d'adresse.—Abonnement dans tous les bureaux de poste France et Étranger. Directeur Fondateur : MARC DE ROSSIÉNY Administrateur : LOUIS BOURNE, Officier de l'Instruction publique.

Législature Provinciale

L'honorable M. Atwater a déposé sur le bureau de la Chambre le budget de 1897 98, dont voici, résumés, quelques comparaisons avec les subsides votés pour 1896 97.

Dette publique : 1897 98, \$1,524,621 ; 1896 97, \$1,523,202 ; Législation : 1897 98 \$195,678 ; 1896 97, \$251,688 ; Gouvernement civil, 1897 98 \$259,572 ; 1896 97, \$253,744 ; Administration de la justice etc., 1897 98, \$575,390 ; Administration de la justice, etc. 1896 47, \$564,540 ; Instruction publique, 1897 98 380,260 ; 1896 97, \$382,760 ; Agriculture, immigration et colonisation, 1897 98, \$288,800 ; Agriculture, immigration et colonisation, 1896 97, \$260,100 ; Travaux publics, 1897 98, \$183,521 ; 1896 97, \$297,967 ; Charité, y compris les asiles, à 1897 98 \$339,375 ; Charité, y compris les asiles, 1896 97, \$330,438 ; Services divers, 1897 98, \$367,700 ; 1896 97, \$392,662 ; Chemins de fer, 1897 98, \$503,240 ; 1896 97, \$706,321 ; Remboursement des dépôts de garantie aux chemins de fer 1897 98 287,693 ; Remboursement des dépôts de garantie aux chemins de fer 1896 97 276,522 ; Fonds du palais de justice d'Aylmer, 1897 98, \$1,574 ; Fonds du palais de justice d'Aylmer, 1896 97, \$1,574 ; Total 1897 98, \$4,904,428 ; 1896 97, \$5,344,521 ; Nous avons donc le résultat suivant: Budget, 1896 97, \$5,344,521. 1897 98, \$4,904,428. Diminution pour le prochain exercice \$440,093.

L'hon. M. Pelletier a aussi soumis le budget supplémentaire pour 1897 98, qui se monte à \$187,318. Les principaux items sont les suivants : Dépenses des élections, 60,000 ; Cercles agricoles, 10,000 ; Améliorations des routes rurales, 4,000 ; Exposition de Sherbrooke, 7,500 ; Exposition des Trois Rivières, 5,000 ; Chemins de colonisation, 25,000 ; Travaux publics, 28,532 ; Arpentages, 13,000 ; Ecoles du soir, 2,000 ; Paiement de lettres crédit Mercier à J. Dusault, 14,578 ; et, 2,178

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'hon. M. Pelletier doit proposer trois bills importants au point de vue de l'administration de la justice. On sait combien encombrés sont nos tribunaux. Près de 5000 causes attendent une adjudication, dans nos cours de circuit. A Montréal il y a un arriéré de quatorze mois, dans la division d'enquête et mérite. Pour remédier à cet état de choses voici ce que M. M. Pelletier proposera.

En premier lieu, les juges de la Cour Supérieure, résidant dans les districts ruraux, seront appelés à siéger régulièrement à Montréal, jusqu'à ce que les rôles soient épuisés. En second lieu, une loi sera adoptée pour permettre la nomination par le gouvernement fédéral d'un troisième juge de la cour de Circuit à Montréal et les juges de la cour de Circuit seront appelés à siéger de 9 à 6 heures pour l'expédition des affaires.

Enfin, dans le district de Québec, juridiction sera donnée aux magistrats de police pour siéger dans les causes civiles de \$50 et au dessous.

POLITIQUE SCOLAIRE

La politique scolaire du gouvernement sera soumise à la Chambre sous forme de résolutions créant un fonds spécial qui sera mis à la disposition du gouvernement pour être employé dans les meilleurs intérêts de l'éducation primaire.

CONVERSION DE LA DETTE

M. Atwater a donné avis, mardi, de résolutions concernant la conversion de la dette. Il est assez probable que ces résolutions seront proposées demain.

CONVERSION D'ECONOMIE INTERNE

Les honorables MM Flynn, Pelletier et Atwater ont été choisis pour former avec l'Orateur, le comité d'économie intérieure de la Chambre.

CONTRE L'AFFICHAGE IMMORAL

M. Stephens proposera, cette année, encore son bill pour imposer des pénalités contre l'usage d'affiches indécentes dans les endroits publics.

NOUVEAU CHEMIN DE FER

MM. Feader Boas, Mertz Boas, James M. Greenshields, Rob. A. E. Greenshields et Beaumont Shepherd demanderont un acte pour incorporer la Compagnie de chemin de fer d'Aléastos et Danville, comté de Richmond.

BILLS PRIVÉS

Les dentistes de Montréal demandent un bill pour les autoriser à employer comme assistants, des dentistes gradués dans les autres provinces ou autres pays. La loi actuelle veut qu'ils n'emploient que des gradués de notre province.

M. Beauchamp a présenté une pétition, de la corporation de la côte St Paul, qui veut changer son nom en celui de "Ville St Paul" et amender considérablement sa charte.

MM. Jos Lajoie, Viau, Bélanger, P. Wright et J. E. Bourassa, présenteront un bill pour être libérés des 3/4 du coût des améliorations à la rue Notre Dame est, depuis la rue Lacroix à l'avenue Papineau.

M. Marchand proposera de nouveau son bill pour abolir la continuation de communauté.

M. MARCHAND ET LES CHEMINS DE FER

M. Marchand demandera copie des requêtes, arrêtés en conseil etc., relatifs aux demandes de subsides des chemins de fer, à la modification des subsides, au rétablissement des subsides, au rétablissement des subsides périmés, etc.

NOTES

M. Arthur Gagnon, employé temporaire depuis nombre d'années a été nommé employé permanent avec salaire de \$1000 dans le département des Terres de la Couronne.

Le rapport du bibliothécaire de l'Assemblée Législative constate que la bibliothèque contient maintenant 50,588 volumes.

C'est la première fois depuis la confédération, que le budget est soumis à la Chambre immédiatement après l'adoption de l'adresse. Cela donne une idée de la diligence que montre le gouvernement dans la préparation des travaux de la session. Autant qu'il est possible de se

renseigner, les conditions de la conversion de la dette sont définitivement arrêtées. Cette importante opération financière est à l'étude depuis longtemps. Déjà il y a deux ans, M. Barbeau, lors de son voyage en Europe au sujet de l'emprunt français s'est occupé de la question, agissant conformément aux instructions de M. Taillon.

A son tour M. Hall a jeté les bases de négociations en Angleterre. Enfin, M. Atwater lors de son récent voyage a conclu ou à peu près un arrangement avec des capitalistes anglais et écossais.

La conversion porte sur \$25,000,000 dit on. Les obligations actuelles de la province sont couvertes en bons payables dans 60 ans, on dit que, par cette opération, la province économisera de \$250,000 à \$260,000 par an sur les intérêts.

FORMATIONS DES COMITÉS

Les comités suivants ont été nommés mercredi :

Législation. — Honorables MM. Atwater, Flynn, Hackett, Hall, Marchand et Pelletier ; MM. Bouffard, Allard, Augé, Bisson, Cooke, Gladu, Lemieux, Marion, Panneton, Normand, Parent, Stephens, Tellier, Tessier, (Rimouski), Turgeon.

Bills Privés.—MM Allard, Augé, Beauchamp, Cartier, Caron, Baker, Chicoyne, Cooke, Bouffard, Déchéne, Duplessis, Doyon, Bisson, Girouard, Greig, Guérin, Hackett, King, Lacouture, Lussier, Lemieux, Marion, Martineau, McDonald, Atwater, Normand, Panneton, Parent, Pariseau, Pelletier, Pinault, Simpson, Stephens, Tellier, Tessier (Rimouski), Tossier (Portneuf) Turgeon, Beaubien.

Ordres permanents.—MM Bourbonnais, Bisson, Cholette, Bouffard, Englund, Girouard, Grenier, Laliberté, Marion, Panneton, Simpson, Spencer. Agriculture et Immigration.—Hon M. Beaubien ; MM Beauchamp, Baker, Bédard, Bernatchez, Bisson, Caron, Chicoyne, Cholette, Déchéne, Desjardins, Doyon, Gosselin, Gillies, Girard (Lac St Jean), Gladu, Greig, Lacouture, Lussier, Magnan, McCleary, McDonald, Marion, Morin, Petit, Poirier, Rioux, Savaria, Spencer, Stephens, Ste Marie, Tétreau.

Chemins de fer et canaux.—Honorables MM. Baubien, Nantel, Flynn, MM. Allard, Augé, Bédard, Baker, Bisson, Bourbonnais, Carbray, Caron, Châteauevert, Chicoyne, Desjardins, Doyon, Englund, Girard (Lac St Jean) Girouard, Gladu, Gosselin, Grenier, Greig, Gillies, Guérin, King, Lacouture, Laliberté, Magnan, Martineau, McDonald, McCleary, Morin, Pariseau, Petit Poirier, Pinault, Simpson, Stephens, Ste Marie, Tétreau, Tessier, (Rimouski) Industrie.—Honorables MM. Beaubien, Hackett, Atwater, Shehyn, MM. Baker, Bédard, Bernatchez, Bisson, Carbray, Châteauevert, Desjardins, Gillies, Gosselin, Guérin, King, Lussier, McCleary, Normand, Pariseau, Savaria, Simpson.

Privileges et élections.—Honorables MM. Hackett, Flynn, Hall, Pelletier, MM. Déchéne, Duplessis, Tellier, Tessier, (Rimouski), Turgeon. Comptes Publics.—Honorables MM. Flynn, Hall, Hackett, Nantel, Atwater, Pelletier, Shehyn, MM. Allard, Beauchamp, Bourbonnais, Bernatchez, Carbray, Cartier, Châteauevert, Chicoyne, Déchéne, Duplessis, Guérin, Girard (Rouville), Gladu, Grenier, Lacouture, Martineau, Parent, Pinault, Pariseau, Savaria, Spencer, Stephens, Tellier, Tessier (Portneuf).

Québec, 25.

Les comités permanents ont été mercredi matin, leurs présidents :

Bills privés—M. Duplessis. Ordres permanents—M. Marion. Agriculture—M. Beauchamp. Chemins de fer—M. Carbray. Législation—M. Pelletier. Comptes publics—M. Châteauevert. Industries—M. Pariseau. Privileges et élections—M. Hackett. Code de procédure civile—M Pelletier.

BILL EN FAVEUR DE JUGES DE PAIX

M. Pelletier proposera un bill pour protéger les juges de paix, contre les conséquences des jugements qu'ils rendent, lorsque ces jugements sont basés sur des lois qui plus tard ont été déclarées inconstitutionnelles. Actuellement, les juges de paix peuvent être exposés à des poursuites, dans ce cas.

JOUR D'ACTION DE GRACES

Hier, jour d'actions de grâces, la Chambre n'a siégé que dans l'après-midi.

LE BILL DE MONTREAL

M. Augé a présenté, mercredi, la requête de Montréal, demandant des amendements à la charte de la ville.

Politique Provinciale

LA SITUATION FINANCIERE

Nous avons augmenté la recette, nous avons diminué la dépense. C'est ce que ne peuvent pardonner nos libéraux au gouvernement.

En 1891 le revenu de la province était de \$3,457,144.32.

En 1896 le revenu s'est élevé au chiffre de \$5,268,392.

En 1841 le déficit réel de nos adversaires était le suivant :

Dépenses, 1890-91.....\$4,915,774 Revenus, 1890-91..... 3,457,144

Déficit.....\$1,458,630

C'était cet énorme déficit qu'il nous fallait combler.

Alors, nous avons, d'un côté, diminué les dépenses, et de l'autre côté augmenté le revenu. Et cette double opération nous fait obtenir ce magnifique résultat :

Diminution de dépenses.....\$ 877,000 Augmentation du revenu..... 811,000

\$1,686,000

Soit une différence en mieux de \$1,686,000 dans l'exercice de 1895-96, comparé à celui de 1890-91.

Ce dernier exercice s'était solé par un déficit de \$1,458,000 en chiffres ronds.

Rapportons les chiffres :

Différence en mieux, exercice 1895-96.....\$1,686,000 Déficit, exercice 1890-91..... 1,458,000

\$ 228,000

C'est là précisément le chiffre du surplus annoncé pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, en incluant dans les dépenses ministérielles, les \$58,000 de travaux publics extraordinaires.

Voilà le magnifique résultat de cinq années d'administration conservatrice. Les dépenses diminuées ; les revenus augmentés ; les déficits remplacés par des surplus.

Et il faut changer de régime, disent les libéraux. Vraiment, ce n'est pas la peine !

IL NY A PAS A DIRE

Petite Madame

A quelque école que vous alliez VOUS AVEZ BESOIN DE...

Vêtements convenables, chauds et durables.

ET VOUS LES VOULEZ A DES...

.....Prix raisonnables

La propre définition de ces mots : Prix raisonnables, ne veut pas du tout dire les plus bas prix ; souvent un habit de 90c ou de \$1 25 est beaucoup plus cher qu'un autre au double du prix.

NOUS CROYONS

Et plusieurs de nos pratiques ont prouvé que nos habillements de \$2.00 pour les écoliers sont de bon achat mieux que d'acheter des habillements inférieurs à des prix incontestablement bas.

NOS PARDESSUS DE GARÇONS

Donnent un air distinct d'HOMME vu que nous avons pris grand soin dans le choix du drap et de la coupe. Nos prix pour les habillements de garçons de toutes sortes sont réduits très juste et nous croyons fermement que la qualité considérée, ils sont à des PRIX RAISONNABLES

P. S.—Bottines d'écoliers,

Casquettes de garçons.

BRYSON, :-: GRAHAM & CO.

Le Magasin Départemental Rue Sparks. Rue O'Connor.

FORTIN ET GRAVELLE

MANUFACTURIERS DE CHAUX Hull Qué.

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

Les ordres par a maille et par téléphone sont exécutés promptement. J. N. Fortin, J. E. Gravelle

P. I. BAZIN

Agent d'Assurance et Courtier Général

occupe spécialement de règlement d'affaires de Faillites

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers, pour effectuer les com. promis.

Occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent, etc., etc

Adresse : 3 RUE ELGIN, ou 216 RUE PRINCIPALE Ottawa, Ont. Hull, P. Q.

# "LE SPECTATEUR"

Journal bi-hebdomadaire.  
Publié par la Société de Publications  
Conservatrice de Montréal.

**ABONNEMENT**  
Huit et Ottawa: Un an ..... \$2 00  
Six mois ..... 1 00  
Trois mois ..... 50  
Montréal et Québec: Un an ..... 2 00  
Six mois ..... 1 00  
Trois mois ..... 50  
ANNONCES—Mesure Nompereil  
Première insertion ..... 10c. la ligne  
Insertions subséquentes ..... 5c. la ligne  
Une fois la semaine ..... 2c. la ligne

**N. PAGÉ,**  
Administrateur.

BUREAUX et ATELIERS,  
No 154 RUE PRINCIPALE,  
MONTREAL.  
VENDREDI 27 NOVEMBRE 1896

## Un Cri de Triomphe

### Dalton McCarthy se réjouit du Règlement

Nous citons dans une autre colonne les énergiques dénonciations de Mgr l'archevêque de St Boniface et de Mgr l'archevêque d'Halifax, relativement aux misérables arrangements par lequel le catholique Laurier vient de livrer à une majorité hostile les franchises sacrées de la minorité manitobaine.

Pendant que les archevêques gémissent et protestent, que font les fanatiques, les ennemis jurés de notre race et de notre foi ?

Ils se réjouissent.  
Ils jubilent.  
Ils triomphent.

Ecoutez Dalton McCarthy, le francophobe, l'homme qui a voué une haine mortelle à tout ce qui nous est cher, et qui a déchaîné la tempête contre les écoles catholiques au Manitoba et dans l'Ouest :

"Toronto, 31—M. Dalton McCarthy a dit hier soir : "Je considère que le règlement est très satisfaisant, tous ceux qui ont combattu la coercition peuvent l'endosser. Le Manitoba devrait s'en réjouir. Nous espérons que désormais cette question ne viendra plus troubler nos débats politiques. Il est probable que si le gouvernement laisse de côté complètement cette question, durant la prochaine session, il sera blâmé ; mais le vote des députés sera décisif et mettra fin à toute controverse."

Dalton McCarthy, l'ennemi de notre race et de notre foi, est satisfait, comme l'Electeur et la Patrie !

Ces journaux vont ils comprendre ? Vont ils rougir ?

Ah ! quand les archevêques catholiques s'indignent, et que les mangeurs de français et de catholiques se réjouissent, on n'a pas besoin de se demander quelle cause triomphe et quelle cause est écrasée.

La cause qui triomphe, c'est la cause des écoles sans Dieu, la cause des écoles où la majorité protestante et la direction protestante pourront infiltrer leur esprit, leur enseignement, leurs préjugés, et façonner lentement à leur image l'âme des jeunes générations.

La cause qui est écrasée, c'est la cause de l'école confessionnelle, de l'école séparée, de l'école catholique, de l'école où tout l'enseignement est imprégné de l'idée religieuse, c'est la cause des franchises constitutionnelles garanties à la minorité catholique.

Voilà ce qui est écrasé et ce qui triomphe.  
Et en présence de cette défaite et de cette victoire, lorsque les prélats catholiques poussent un cri de douleur auquel répond le hurlement le joie des fanatiques, nous disons que les Canadiens français et les catholiques qui ont l'ignominie et la bassesse de se déclarer satisfaits, sont des lâches et des traîtres.

### LES DEFICITS LIBERAUX

L'ère libérale a été l'ère des déficits.  
L'exercice de 1887-88 s'est soldé par un déficit de ..... \$ 196,645  
Celui de 1888-89 par ..... 227,789  
Celui de 1889-90 par ..... 1,129,658  
Celui de 1890-91 par ..... 1,458,630  
Total ..... \$3,012,722

A peine quatre ans il sont-ils écoulés, que les conservateurs ont remis l'ordre dans ce chaos financier et remplacé les énormes déficits libéraux, par un surplus de \$228,203 55. (Exercice 1896-96.)

C'est intolérable, s'écrient les libéraux. Remettez-nous au pouvoir et nous aurons bientôt changé tout cela

## Une Odieuse Trahison

### La loi réparatrice et le règlement Laurier-Tarte

Qu'est-ce que les catholiques du Manitoba demandaient depuis six ans ?

Il demandait la restauration de leur autonomie scolaire.

En quoi consistait cette autonomie ? Avant 1890, les catholiques du Manitoba avaient une organisation scolaire séparée.

Ils avaient leurs écoles catholiques, leurs syndicats catholiques, leurs instituteurs catholiques, leurs livres catholiques, leur bureau d'éducation et leur surintendant catholique. En un mot, ils jouissaient d'un système complet d'instruction publique dirigée suivant leurs vœux, leurs principes religieux, et leur conscience.

De plus ils n'avaient pas à payer de taxes pour les écoles publiques où leur religion leur défendait d'envoyer leurs enfants. Et ils avaient droit à leur juste part des taxes municipales pour les fins scolaires, et à leur juste part des subventions de la province pour l'éducation.

C'est tout cela que la loi réparatrice présentée par le gouvernement conservateur, et repoussée par les libéraux, rendait à la minorité catholique.

Elle lui rendait ses districts d'écoles catholiques ;

Ses instituteurs catholiques ;  
Ses livres et manuels catholiques ;  
Ses inspecteurs catholiques ;  
Son bureau d'éducation catholique ;  
Son surintendant catholique.

En un mot elle remettait les catholiques en pleine possession de la liberté et de l'autonomie scolaires que leur avaient enlevé les lois spoliatrices de 1890 et 1894.

Les libéraux ont repoussé cette loi vraiment réparatrice en promettant de faire mieux.

Et que voyons nous ?

Le misérable compromis dont M. Laurier et Tarte porteront la honteuse responsabilité dans l'histoire canadienne ne rend aux catholiques aucuns de leurs privilèges, aucuns de leurs privilèges, aucuns de leurs droits reconnus par la constitution.

Il laisse tout le système scolaire entièrement sous le contrôle de la majorité protestante.

Toutes les écoles seront soumises à la direction du bureau d'éducation composé uniquement de protestants.

Le choix des livres et manuels scolaires sera absolument entre les mains de ce bureau. Et la brochure du R. P. Leduc, *Hostilité démasquée*, nous apprend ce que cela signifie.

Bref la minorité catholique est livrée à la majorité, sans garantie et sans recours.

C'est la plus odieuse et la plus lâche des trahisons.

*Le Courier du Canada.*

### POINT D'APOSTASIE

La Semaine Religieuse de Montréal termine par les suivantes déclarations, peu équivoques, un vigoureux article sur la persécution religieuse et scolaire dans l'Ouest. Elle fait allusion aux révélations du R. P. Leduc sur les systèmes d'écoles intronisés au Nord Ouest et celui dont on menace Manitoba.

"Si toutes ces accusations sont vraies, dit elle, et rien ne prouve, bien au contraire, qu'elles ne le sont pas, il faut relever la tête, il faut organiser la lutte. Qu'on se le rappelle, et que l'on y réfléchisse : c'est un crime, pour les parents catholiques, de laisser ainsi mener leurs enfants à l'apostasie religieuse ; c'est un autre crime pour les Canadiens français de laisser ainsi conduire toute une génération à l'apostasie nationale.

"Eh bien ! ces crimes, ni les catholiques, ni les Canadiens français, ne sont prêts à les commettre.

"Ils aviseront, ils aviseront déjà ; et quand leur patience sera à bout, quand le temps des invincibles et juste revendications sera venu, les persécuteurs d'aujourd'hui, les lâches et les faiseurs de compromis comprendront que ce n'est pas en vain que l'on foule aux pieds les lois de l'honneur et les droits de la justice !"

## QUELQUES BOODLAGES LIBERAUX

Il a été prouvé sous serment, dans les enquêtes, que les libéraux ont obtenu illégalement et frauduleusement les sommes ci dessous :

De M. Lockwood, pour reconnaître sa dette légitime de \$10,000, \$7,000.

De Mme Polette, sur les \$3,000 qui lui étaient dues pour achat de la bibliothèque du juge Polette, \$1,000.

Sur un contrat de chauffage du palais de justice, \$3,000.

De la Cie du chemin de fer du Témiscouata, pour consentir à lui payer des subsides votés, \$31,800.

De la Cie du chemin de fer du comté de Drummond, pour même service, \$13,000.

Du subside voté au chemin de fer Montréal et Ottawa, on soutira pour le fonds électoral de Montréal, \$14,940.

Au même fonds électoral, M. Breton payait, à condition que le gouvernement achèterait pour \$5,000 une collection de vieux sous, la somme de \$1,500.

De J. P. Whelan, pour approuver ses réclamations pour les travaux du palais de justice de Québec, \$90,000.

Sans compter les \$100,000 du chemin de fer de la Baie des Chaleurs que Pacaud est aujourd'hui condamné à restituer.

Ceux qui ont fait ou laissé faire de pareils coups devraient se caïher et s'estimer heureux de ne pas habiter à St Vincent de Paul.

Et bien, ce sont les mêmes hommes qui ont l'audace de redemander à l'électorat de la province les clefs du coffre fort.

Quelle éfronterie !

### QUELQUES PERLES.

Dans le fameux règlement, comme dans certaines huitres malades, on trouve des perles.

Nous en avons trouvés une, l'autre jour, que nous avons montré au public :

Quand une école renfermera 10 élèves canadiens-français, 10 anglais, 10 allemands, ou russes, ou mennonites, de quelle langue se servira-t-on pour l'enseignement ?

En voici une autre :

Que penser de la section qui dit :  
Lorsqu'il y aura 25 ou 40 élèves catholiques, sur une requête, un professeur catholique sera attaché à l'école ?

Le professeur catholique sera-t-il chargé de faire la classe aux catholiques seuls ? Ces 25 ou 40 élèves ne seront pas tous de la même force, ni dans la même classe. Si chacun d'eux continue à suivre sa classe, à quoi bon l'instituteur catholique ?

Il en sera de même pour l'enseignement du français.

Décidément, le prétexte du règlement est encore plus bête que méchant.

### LE PROGRES LIBERAL

Une seule chose a fait un progrès constant et rapide, sous les libéraux, les dépenses.

D'après les propres chiffres de M. Shehyn, le grand financier du régime libéral, le gouvernement Mercier a augmenté les dépenses ordinaires de la Province :

De \$332,425.11 en 1888.  
De \$511,011.39 en 1889.  
De \$861,805.70 en 1890.  
De \$1,052,413.20 en 1891.

Soit \$2,758,155.40 pour les quatre exercices.

Il était temps que cela finit ; les chiffres prenaient des proportions formidables. La province a jugé qu'il fallait mettre un terme à ces extravagances et d'appeler les conservateurs au pouvoir.

Elle n'est pas prête à confier de nouveaux ses affaires à ceux qui les ont si mal conduites.

M. Beausoleil a eu une longue entrevue hier, avec M. Laurier, et en a eu une deuxième ce matin. M. Beausoleil refuse de faire connaître son opinion maintenant sur la valeur du règlement scolaire. Il communiquera ses vues au public dans une lettre qui paraîtra bientôt dans les journaux.

## Paroles de Mgr Langevin

(extrait de son sermon, dimanche dernier)

Dans son sermon de dimanche dernier, Mgr Langevin s'exprimait comme suit, avec toute la sublime énergie qu'on lui connaît :

C'est aujourd'hui le jour le plus triste de ma carrière épiscopale. C'est le cœur brisé que je me présente devant vous. Les négociations entre les autorités locale et fédérale sont terminées ; il en résulte ce qu'on nous donne comme un règlement de la question.

Je proteste de toutes mes forces contre l'emploi de ce mot règlement.

Une question en litige ne peut être réglée sans l'assentiment des deux parties. Nous sommes, sans aucun doute, les plus intéressés sur ce sujet. C'est pour nous une question vitale, une affaire de conscience, une question de vie ou de mort.

La majorité qui jouit des écoles établies en 1890, est satisfaite : nous ne voulons pas lui enlever ses privilèges, mais nous voulons les nôtres :

Au lieu de traiter avec nous, on a traité avec ceux qui nous oppriment, et au moment de conclure on a montré le projet de règlement, non pas à nous mais à nos pires ennemis pour avoir leur approbation.

Et quand ces hommes ont eu répondu qu'ils approuvaient, on a dit que la question était réglée et on a rendu public les termes du règlement.

Je voudrais savoir si la minorité catholique a autorisé qui ce soit à accepter pour elle ce règlement ?

J'avais cru pendant un temps qu'on nous rendrait pleine et entière justice ; nous aurions accepté avec joie tout arrangement acceptable quitte à conserver le droit de réclamer toujours pleine et entière justice.

N'oubliez pas, mes frères, que les écoles communes comme les écoles neutres sont condamnées par l'Eglise. Les clauses du prétendu règlement font bien voir ce que veulent ses auteurs. Sous le prétexte de respecter la liberté des parents ils réduisent à rien le semblant d'hommage qu'ils rendent à l'enseignement religieux. Cela seul rend le règlement inacceptable pour nous, car ce ne sont plus des concessions mais d'odieuses restrictions qui en sont la base.

Nous avions le droit d'enseigner en français, nous ne l'avons plus. Nous, dont les droits sont garantis par la Constitution, nous ne sommes pas mieux traités que des Chinois et Japonais. On ne nous permet même d'enseigner le français que comme moyen d'apprendre l'anglais. Nous sommes tous très désireux de le faire apprendre à nos enfants mais sans sacrifier nos droits. Les livres français ne nous sont pas garantis, nous aurons des livres protestants, athées peut être, pourquoi pas ? Qui oblige la majorité à ne pas nous en donner ? Et quand on pense qu'un journaliste n'a pas eu peur d'écrire dans un journal de Montréal : "Ceux qui refusent d'aider à la mise en pratique du règlement commettront un acte criminel !"

De pareilles énormités me glaçant le sang dans les veines. Comme évêque et comme Canadien français, je dis qu'on se joue de notre nationalité. Ne sommes nous pas avant tout des catholiques et notre foi n'est elle pas le meilleur rempart de nos libertés nationales ?

Nous sommes peu nombreux et nous sommes pauvres ! ce n'est pas une raison pour insulter à notre misère et jamais cela ne nous forcera à accepter un compromis honteux.

Nous voulons :

Premièrement, le contrôle de nos écoles.

Deuxièmement, des districts scolaires catholiques partout.

Nos livres d'histoires et de lectures. Nos inspecteurs catholiques.

Des maîtres compétents formés par nous.

Le produit de nos taxes, et nos exemptions de taxes pour les autres écoles.

La loi remédiatrice nous donnait tout cela en principe. On s'y est opposé parce qu'elle ne nous donnait pas assez. Qu'avons nous à la place ?

Pas un seul de nos droits, par un seul !

Maintenant, il me reste à prendre le contrôle de nos écoles, je ne suis pas un homme de parti, je suis évêque avant tout et m'occupe peu des intérêts des partis. J'ai pris comme devise : "Depositum custodi" et je me l'oublierai jamais, dussé je combattre toujours.

Si je faiblissais, les ombres de Mgr Provencher et de Mgr Taché auraient le droit de se dresser devant moi et de me dire :

Evêque tu as manqué à ton mandat, tu as forfait à l'honneur et au devoir.

Mais avec l'aide de Dieu je resterai ferme à mon poste et la tempête, si terrible soit elle, ne me fera pas peur. Ne vous séparez pas mes frères de votre clergé. Montrez par votre conduite, par vos actes, que vous êtes avec

moi. Permettez moi d'espérer que ce n'est pas en vain que vous m'avez si souvent assuré de votre obéissance filiale et qu'aujourd'hui vous saurez tenir vos promesses.

La vie est trop courte pour que nous puissions ainsi oublier nos devoirs les plus sacrés. Mettons nous en présence de l'éternité et agissons maintenant comme nous voudrions avoir agi le jour où la mort apparaîtra devant nous.

## DIX ECOLES ROUVERTES

### D'après les ordres de Mgr Langevin.

### Elles seront soutenues par des contributions volontaires

### L'Archevêque de St Boniface se charge de l'oeuvre de l'éducation

Winnipeg, Man., 25. — Dimanche dernier Mgr Langevin a annoncé que l'arrangement effectué, ayant fermé tout espoir quant à la restauration des écoles de la minorité, il surveillera lui-même l'oeuvre de l'éducation et il n'a pas tardé à agir. Lundi matin, sur l'ordre personnel de Sa Grandeur, 10 écoles furent rouvertes, 4 dans St Norbert, 2 dans St Jean, 1 dans Letellier, 1 à St Adolphe, 1 à St Joseph et 1 à La Broquerie. Ces écoles seront entretenues par les contributions volontaires de la minorité. Elles se trouvent toutes situées dans les cantons catholiques de la Vallée de la Rivière Rouge. Il y a eu, mardi soir, assemblée publique à St Boniface et l'on a adopté les résolutions protestant contre le règlement de la question des écoles. Les principaux orateurs furent le sénateur Bernier et M. Larivière, M. P.

Bien que ce règlement ne soit pas satisfaisant aux yeux du clergé catholique Romain, cependant quelques-uns de ses membres pensent qu'un compromis de quelque nature était devenu nécessaire et que le gouvernement, sous les circonstances, a accordé tout ce qu'il pouvait concéder à la minorité. En dehors du clergé, parmi les hommes d'affaires de la population tant catholique que protestante, on éprouve un sentiment de soulagement, car les choses ont été beaucoup exagérées au dehors et si cela continue il ne pourra qu'en résulter des conséquences désastreuses pour le progrès du pays.

Un grand nombre de colons ne veulent pas venir s'établir au Manitoba, parce qu'on leur a donné à penser qu'on ne pouvait y vivre en paix et qu'une guerre civile était imminente

## M. TARTE COMPLETE SA TRAHISON

### Protestants Catholiques et Chinois

### Doivent être instruits ensemble

### DANS TOUT LE CANADA

VANCOUVER, C. A., 24.—M. Tarte a parlé à une assemblée publique ici, et il s'est déclaré très fier du règlement scolaire. Il a dit que c'était un règlement qui devrait satisfaire tous ceux qui sont concernés, excepté les bigots et les extrémistes. Ceux-là peuvent former un parti ensemble. Les libéraux ont reconnu que les affaires scolaires appartiennent aux provinces, mais ils n'ont pas abandonné le droit d'intervenir dans des cas extrêmes. L'archevêque de St Boniface n'a pas été consulté parce qu'il s'est montré trop partisan. Les libéraux s'en tiendront à ce règlement.

En terminant, M. Tarte a dit qu'il ne devrait avoir aucune différence entre les catholiques et les protestants et alors pourquoi leurs enfants ne seraient-ils pas instruits ensemble. Il a visité les écoles de la Colombie Anglaise et il a vu là des blancs, des noirs et des chinois priant le Seigneur ensemble, et pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans toutes les autres parties du Canada ?

## Qu'avait donc le Feu ?

C'était l'automne et le temps était devenu assez frais. Après le coucher du soleil on commençait véritablement à sentir qu'il faisait froid. "Je crois que nous ferons bien d'allumer le feu ce soir," me dit ma femme ; "cette chambre sans feu me donne positivement le frisson." "Oui," lui dis-je, "allons le immédiatement." Je pris donc du bois bien sec et suffisamment de charbon de terre pour faire un bon feu ; mais peine inutile, le feu ne voulait pas s'allumer ; le bois ne faisait que fumer. Malgré tous nos efforts, nous dûmes renoncer au plaisir de nous chauffer et nous allâmes nous coucher de bonne heure. Le lendemain matin je recherchai la cause de ce contretemps et je m'aperçus bien vite que c'était des nids d'hirondelles qui bouchaient presque entièrement le haut de la cheminée. Il ne fallait donc pas jeter le blâme ni sur le bois ni sur le charbon ; c'était tout simplement le tirage de la cheminée qui faisait presque complètement défaut. Je chassai les hirondelles et détruisis leurs nids. Vous devinez le résultat. Le lendemain soir un bon feu pétillant vint réchauffer la pièce et en renouveler l'air vicié et humide. Assurément, une chose si simple vaut à peine qu'on en parle ; cependant nous pouvons en tirer une leçon. Un de nos correspondants va nous nous aider à le faire—pour cela voyons ce qu'il nous dit dans sa lettre : "Je n'avais absolument aucun goût pour prendre mes repas." Pourquoi donc ?

Ses mets étaient bons ; il avait tout le temps nécessaire pour les manger. Il avait évidemment besoin de forces, que seule la nourriture pouvait lui donner, et pourtant il hésitait, comme si la viande, les légumes, la pâtisserie et les fruits étaient des choses dont il devait se méfier. Telle n'avait pas toujours été son habitude ; loin de là.

Lui et ses repas avaient été dans les meilleurs termes possibles jusqu'en septembre 1891 quand le mal commença à se faire sentir. Voici comment il s'exprime à ce sujet : "Je fus pris de frissons au moment des moissons et il me semblait avoir perdu toutes mes forces et toute mon énergie. Je ne pouvais m'expliquer ce que j'avais, j'avais un goût amer et cuivreux à la bouche. Le peu que je mangeais m'occasionnait des douleurs à l'estomac et aux côtés. J'expectorais constamment un liquide aigre, et j'avais de fréquents renvois. Au bout de quelques temps ma respiration devint très courte et je m'affaiblis tellement que je pouvais à peine me traîner. Dans l'espace de quinze jours j'avais maigri de 28 livres. Je consultai deux médecins, mais les remèdes qu'ils me prescrivirent ne me procurèrent aucun soulagement. Ces messieurs paraient ne rien comprendre à ma maladie ; l'un d'eux me dit : "Plutôt vous entrez à l'hôpital, et mieux cela vaudra pour vous."

Là dessus je me procurai une recommandation et en novembre 1891 j'entraî à l'hôpital de Lincoln. Après y être resté sept semaines, je rentraî chez moi plus malade que jamais. Néanmoins je ne regrette pas mon séjour à l'hôpital, car j'y rencontrai un ami qui me conseilla les médicaments des médecins et d'essayer à leur place le Sirop curatif de la Mère Seigel. Je m'en procurai un flacon, et au bout de quelques jours j'avais déjà un peu d'appétit la digestion se faisait mieux et je respirais plus facilement.

En continuant mon nouveau traitement je me sentis reprendre des forces et finalement je me trouvai complètement rétabli, grâce au Sirop de la Mère Seigel. Vous pouvez, si vous le voulez, publier des circonstances de ma maladie et de ma guérison. (Signé) Joseph Smith, Rectory Street, Epworth par Doncaster (Angleterre), le 23 décembre 1892.

Après avoir lu la claire et simple lettre de M. Smith, nous avons à peine besoin de nous demander pourquoi il ne trouvait aucun goût aux mets qui composaient ses repas. La raison en était que l'estomac souffrant d'indigestion, il n'était guère en état de toucher à aucun aliment. Plus il en prenait et plus son état empirait ; c'était comme le feu dont nous parlons plus haut, avec une cheminée à moitié obstruée par les nids d'hirondelles ; plus il y avait de combustible et plus il y avait de fumée et de suie. L'estomac était obstrué de la même manière, et c'est le Sirop curatif de la Mère Seigel qui fit disparaître l'obstruction des voies digestives et remit tous les organes dans leur état normal.

Quant aux frissons de notre correspondant à l'époque de la moisson, cela tenait à ce qu'il avait le sang vicié par la dyspepsie et non parce qu'il avait eu froid. Il y a des gens qui sont pour ainsi dire gelés jusqu'à ce que la mort s'ensuive sans qu'il y ait le moindre signe de ce que l'on appelle un frisson. Le feu ne s'éteint pas tout simplement parce qu'il fait froid.

**Pour les Fêtes de.....  
Noël et du Nouvel An**

**Grande vente à réduction de**  
Bijouteries pour dames et messieurs,  
Montre en or, argent et nickel pour  
dames et messieurs,  
**CADEAUX DE NOCES,  
JONCS DE MARIAGES**  
sans soudures, **ARGENTERIES,  
BAGUES** avec diamants,  
**CADEAUX** pour anniversaires,  
**HORLOGES, PENDULES,  
CANNES, LUNETTES,** etc.

Grands avantages offerts au public  
de se procurer des bijouteries et argen-  
teries etc., à bon marché.

Venez examiner nos  
marchandises et les  
prix avant d'aller  
ailleurs.....

**ALP. COUTURE  
BIJOUTIER.**  
96 RUE PRINCIPALE, HULL.

**L'ŒUVRE ACCOMPLIE**

Le gouvernement conservateur n'a  
rien ajouté à la dette publique :  
Il l'a réduite de près de trois mil-  
lions de piastres.  
Il a réduit les dépenses ordinaires  
d'environ \$700,000 par année  
Il a augmenté le revenu ordinaire  
d'environ \$500,000 par année.  
Les recettes ordinaires proprement  
dites excèdent les dépenses ordinaires.  
Ils ont réglé la situation financière.  
Ils ont établi la bonne réputation  
de la province.

**Les Clubs Conservateurs**

**CLUB CARTIER**

Mercredi de la semaine prochaine,  
il y aura une séance du Club Cartier,  
No. 132 St-Jacques, convoquée pour  
discuter une question qui passionne en  
ce moment l'opinion publique.  
Sir A. P. Caron, MM. L. G. H.  
Bergeron, M. P. F. Monk, M. P. F.  
Dupont, M. P., l'honorable M. Royal,  
F. J. Bisailon, C. R., Dr S. Lacha-  
pelle, ex-M. P., C. A. Cornélius, J. A.  
Descaries, ex M. P. P., J. T. Cardinal  
et autres y assisteront et adresseront  
la parole.

Par ordre: le Secrétaire,  
**ARTHUR BROSSARD.**

**La Ste-Catherine à l'Institut**

La fête annuelle aux huitres de l'In-  
stitut Canadien français d'Ottawa,  
mercredi soir, a été, cette année un  
succès sans précédent sous tous les  
rapports. Il y avait foule. La fête était  
présidée par M. le banquier Taillon,  
président de l'Institut, ayant à sa  
droite, l'hon. Wilfrid Laurier, premier  
ministre du Canada, N. A. Belcourt,  
M. P., le président de la société St  
Jean Baptiste et l'échevin Payment  
représentant le Maire-Borthwick. A sa  
gauche, sir Henry Joly de Lotbinière,  
sir A. P. Caron, sir James Grant, Jos.  
Kavanagh et M. le Dr F. X. Valade.  
Des discours ont été prononcés par  
les personnes ci haut mentionnées, en  
réponses aux santés d'usage.  
Le chant et la musique ne laissent  
rien à désirer. MM. Gauthier, Vermette  
Lahaise, DesRivières, Breton, Matté,  
Brophy, Christian, Dupont et autres  
ont chanté plusieurs morceaux de cir-  
constance. M. Tremblay organiste de  
la Basilique et l'orchestre Tassé ont  
exécuté pendant la soirée un joli pro-  
gramme musical qui a été fort goûté.  
Hull était représenté par MM. A.  
X. Talbot, A. McMahon, Jos Lemieux,  
N. Laroche, P. Reinhardt, M D'Amour,  
P. H. Durocher, Jos Larue, F. Barret-  
te, A. Bisson, A. Décosse, E. Fré-  
chette, J. N. Fortin, U. Viau, P. Thi-  
bault, A. Z. Trudel, P. E. Caron, M.  
Dupont, C. Desmarais, N. Pagé, Dr.  
Paquet, D. Dupuis, H. A. Champagne  
Jos. Chenier, E. Trudel.

En somme la soirée a été des plus  
agréables. Nos félicitations aux officiers  
de l'Institut du succès obtenu.  
A l'année prochaine.

L'on assure ici que M. l'abbé Proulx  
et M. Gustave Drolet étaient réelle-  
ment chargés par le gouvernement  
d'accepter par le Vati-  
cane la question de  
la Saint-Siège une  
elconque de façon à  
erme à cette prétendue  
le clergé en matière  
Canada. L'ambassade  
ayant échoué dans l'une et l'autre  
mission aurait néanmoins obtenu que  
Rome resta neutre dans le litige et ne  
se prononçât ni pour ni contre le règle-  
ment intervenu.

**LE R. P. THERIEN**

**Hommage à un bon vieux missionnaire**

Le R. P. Thérien, qui a été pendant  
dix ans, supérieur des Oblats au Lac  
Témiscamingue, a définitivement quitté  
cette mission et sera désormais attaché  
à la paroisse de Hull.  
Son départ de la lointaine colonie  
sera vivement regretté, comme en font  
foi les touchantes adresses qui lui ont  
été présentées avant de partir. Nous  
regrettons de ne pouvoir donner ici le  
texte même de ces adresses, que l'on  
dirait avoir été dictées plutôt par la  
piété filiale que par le respect et la  
vénération qui entourent généralement  
un bon curé, tellement le digne mis-  
sionnaire était considéré comme le père  
commun de cette brave et laborieuse  
famille.

Les paroissiens français et les paroissiens  
anglais ont voulu séparément  
témoigner de leur affection pour leur  
pasteur. Leurs adresses portent en  
termes non équivoques que c'est grâce  
à lui si la colonie du Lac Témiscamingue  
a grandi et prospéré. Son zèle ne  
connaissait point d'obstacles, son dé-  
vouement n'avait point de bornes, son  
amour du travail ne permettait pas  
qu'il s'arrêtât en chemin pour regarder  
le travail fait, mais le poussait sans  
cesse en avant pour voir ce qu'il restait  
à faire. Après dix ans de labeur per-  
sistant, la voix de son supérieur lui  
ordonnait de cesser ses travaux ardu.  
Ce n'est qu'alors qu'il s'arrêta et, en-  
touré de ses ouailles, qui pleuraient  
son départ, il constata que, en effet,  
il avait fondé et établi une grande et  
belle paroisse, une florissante colonie  
sur les bords du grand lac Témisca-  
mingue.

Ce sont en substance les termes  
des adresses présentées au R. P. Thérien.  
En outre une somme de \$75,  
fut souscrite et confiée à M. P. T. C.  
Dumais, de Hull, qui tient un établis-  
sement à Baie des Péres.

Celui-ci pour répondre aux désirs de  
ses co paroissiens a fait venir de Mon-  
tréal une canne évaluée à \$25 et une  
montre valant \$50, lesquelles il a reçues  
hier, et lesquelles il a remise immédia-  
tement au bon vieux prêtre qui les a  
si bien méritées.

Le R. P. Thérien, a été autrefois, et  
pendant de longues années, attaché à  
la mission de Hull. Son retour en cette  
dernière ville, a causé une vive joie.  
Il faudrait, pour rendre justice au  
Rév. Père des travaux qu'il a fait là  
bas, consacrer un article spécial à ce  
sujet, ce que le SPECTATEUR s'empres-  
sera bientôt de faire.

**MORT**

**Du lieutenant gouverneur Fraser,  
à Gènes**

Une dépêche de Gènes annonce la  
mort du lieutenant gouverneur Fraser,  
du Nouveau Brunswick, qui voyageait  
pour sa santé depuis six semaines envi-  
ron. Madame Fraser l'accompagnait  
dans son voyage. Le défunt était fils  
de feu M. John Fraser, natif du Lu-  
versesshire, Ecosse, venu à la Nouvelle  
Ecosse en 1803 et établi à Miramichi  
en 1812. Il naquit à Miramichi le 1er  
août 1829, reçut son éducation au  
Newcastle Grammar School, fut admis  
au Barreau en 1852, fut fait C. R. en  
1873 et représenta le comté d'York à  
la législature depuis 1865 jusqu'aux  
élections générales de 1866, où il fut  
défait, en 1870 il fut nommé conseiller  
législatif. En 1872 il donna sa démis-  
sion afin de contester l'élection du  
comté d'York. Il réussit à faire annu-  
ler l'élection et fut réélu en 1874 et en  
1878. Il devint président du conseil  
exécutif le 2 juin 1871 et en juillet  
1872 il fut nommé secrétaire provincial  
et receveur général jusqu'en juin 1878  
où il devint procureur général et pre-  
mier ministre. En 1884 il se retira de  
la politique et fut fait juge de la cour  
supérieure de cette province. Il succéda  
à l'hon. M. Boyd, à la mort de ce der-  
nier, comme lieutenant gouverneur de  
la province.

**LES MARKS BROS.**

L'excellente Compagnie Dramatique  
des frères Marks qui tient l'affiche à  
la salle Grant, rue Sparks, Ottawa,  
depuis une semaine, attire tous les  
soirs une foule de personnes. Les dra-  
mes sont exécutés à la perfection. Le  
chant ne laisse rien à désirer. Des  
centaines de personnes de Hull y assis-  
tent. Les prix sont à la portée de tout  
le monde, 10, 15 et 25 ct.  
Plus d'une fois, le public a payé 25,  
50, 75 cts et \$1 d'admission à des  
compagnies dramatiques à la salle de  
l'Opéra qui étaient beaucoup inférieu-  
res à celle des frères Marks.  
Les pièces sont morales et l'ordre le  
plus parfait est maintenu. Il y aura  
changement de programme tous les  
soirs cette semaine et une matinée  
samedi après-midi dont le prix de  
l'admission générale ne sera que de 10  
centins.

**Notes de Hull**

—M. Alfred Cloutier, avocat, va  
subir une opération à Montréal, accom-  
pagné du Dr Alex Quimet.

—M. F. Gougeon, entrepreneur vient  
de faire cessions de ses biens.

Stimulez les facultés, activez la cir-  
culation, purifiez le sang, par l'emploi  
de la Salsepareille d'Ayer.

—Nous attirons l'attention de nos  
lecteurs sur l'annonce de la Cie Elec-  
trique d'Ottawa, dans une autre colonie.

—L'ex échevin Joshua Wright est  
attendu à Hull, la semaine prochaine.

—M. Maurice Chavelier, avocat, est  
parti pour Montréal. De retour dans  
quelques jours.

Les maladies bilieuses, la constipa-  
tion et les nausées sont soulagées et  
guéries par les Pilules d'Ayer.

—M. J. M. McDougall, C. R., est  
de retour de Québec.

—M. Ed Ledue de St André Avellin  
ainsi que M. Zoël Demais du Témisca-  
mingue étaient de passage à Hull hier.

—Les échevins sortant de charge  
l'année prochaine sont :

- Quartier No. 1, R. W. Farly,
- " " 2, Jos. Ste Marie,
- " " 3, Jos. N. Fortin,
- " " 3a, O. Fala-deau,
- " " 4, E. Carrière,
- " " 5, L. Raymond.

**L'Œuvre de la Jeunesse**

Une grande soirée dramatique sera  
donnée par le cercle dramatique de  
Hull, dimanche soir, dans la salle de  
l'Œuvre de la Jeunesse, rue Albion.

Le cercle présentera au public de  
notre ville "LES CHEVALIERS DU  
BROUILLARD" ou le "FILS DU PENDU"  
drame en 7 actes et 3 tableaux

La distribution de la pièce sera  
comme suit :

- PERSONNAGES :
- Jack Sheppard..... E. Fréchette
  - Bluskin..... M. Dupont
  - Wood..... W. Coulombe
  - Tamise..... W. Sanche
  - Sir Rouland..... H. Laroche
  - Le vieux Sheppard, grand père
  - de Jack..... P. Thibault
  - Jonathan Wild..... P. Couture
  - Sir Morton, lord Ecosais..... O. Thériault
  - Hogarth, peintre de S. M.
  - Georges Ier..... A. Godbout
  - Tigg, Chev. du Brouillard..... J. Proux
  - Quatre-mains, C. du..... A. Rochon
  - Quatre-jambes..... A. Gratton
  - Kettleby..... A. Lecompte
  - Géolier..... G. Arjouin
  - Héraut..... Er. St Jean
  - Davies, valet de chambre..... D. Couture
  - Sir Georges..... J. Riel
  - Portefaix..... Eug. St Jean
  - Matelet..... A. Laroche
  - Un officier..... L. Ledue
  - Seigneurs..... (D. Sirois
  - ..... (L. Dorion

Chevaliers du Brouillard, soldats, poli-  
cemen, garçons de taverne

La scène se passe à Londres, au  
commencement du XVIIIe siècle.

L'orchestre Durocher jouera pendant  
les entr'actes.

**AVIS**

**La Compagnie Electrique d'Ottawa**

Agence pour Hull, No 101 rue Main,  
Résidence privée, Ottawa House, rue  
Church, Hull.

ETABLIE A HULL depuis 10 ANS.

SYSTÈME PERFECTIONNÉ — Les comman-  
des adressées au bureau de Hull ou au  
bureau principal à Ottawa recevront  
notre meilleure attention.

M. DE REPENTIGNY, A. A. DION,  
Agent, Surt.-Général  
Ottawa, 25 Novembre 1896.

**AVIS AUX CRÉANCIERS**

De la successions de feu John Pou-  
pore, en son vivant, de la cité d'Ottawa  
gentilhomme.

Avis est par les présents donné que  
tous les créanciers ayant des réclama-  
tions contre la succession de feu John  
Poupore susdit, sont priés de les  
envoyer, sous trente jours à J. M.  
McDougall, avocat, No 224, rue Main  
à Hull, le Procureur des Exécuteurs  
Testamentaires.

Les personnes endettées envers la  
dite succession sont priées sous le  
même délai de payer ce qu'elles doivent  
au dit J. M. McDougall.

J. M. McDOUGALL,  
Procureur des  
Exécuteurs.  
HULL, 20/11/96.—1 mois.



C. H. Hutchings.

**La Migraine**

**GUÉRIE RADICALEMENT**  
EN PRENANT

**Les Pilules d'Ayer**

"Je fus pendant longtemps sujet aux  
migraines. Elles étaient ordinairement  
accompagnées de douleurs aiguës dans  
les tempes, d'une sensation de trop plein  
et de sensibilité dans un oeil, de mauvais  
goût dans la bouche, la langue chargée,  
les mains et les pieds froids et des maux  
de cœur. J'ai essayé un grand nombre  
de remèdes recommandés pour cette ma-  
ladie; mais ce n'est qu'après

**Avoir commencé à prendre  
des Pilules d'Ayer**

que j'ai ressenti un soulagement com-  
plet. Une seule boîte de ces pilules m'a  
suffi et je suis maintenant débarrassé de  
maux de tête, et bien portant." — C. H.  
HUTCHINGS, East Auburn, Me.

**Les Pilules d'Ayer**

Ont obtenu une Médaille à l'Exposi-  
tion Coloniale.

Seules et vraies Pilules d'Ayer vendues à Hull.

**URGEL ARCHAMBAULT,**

MÉDECIN-CHIRURGIEN  
Gradué "Cum Laude" de l'Université  
Laval de Québec. Coin des rues Res-  
vey et Wright, Hull. Ancienne rési-  
dence du Dr L. G. Routhier.

**DEMENAGEMENT**

**Mlle A. RÉMILLARD,** modiste  
bien connu à Hull, désire annoncer à  
ses nombreuses pratiques et au public  
en général de Hull et des environs  
qu'elle a transporté son stock de modes  
pour chapeaux de dames et demoiselles  
du magasin de M. D. A. Décosse, au  
No 62, rue Principale, block Monk.

Le stock a été augmenté de garni-  
tures, rubans, plumes, formes, sigrettes,  
etc., etc.

Chapeaux garnis et non garnis. Une  
visite est sollicitée.

**Mlle A. RÉMILLARD,**  
MODISTE.  
No 62 rue Principale, Block Monk.

**LE VIN MORIN,**

**A la Créosote et aux Hypo-  
phosphites**

Voici les mauvais jours de l'année.  
Vous souffrez peut être déjà de la toux  
de la grippe ou d'autres affections des  
poumons et essayez le VIN MORIN  
il vous guérira instantanément.

Le Vin incomparable est encore  
fortement recommandé dans la première  
période de la consommation où tres  
souvent il détruit le microbe de la  
maladie. Ayez en toujours une bouteille  
chez vous.

Exigez toujours qu'on vous donne le  
Vin Morin et n'acceptez jamais d'autres  
préparations sous prétexte que c'est  
aussi bon.

**Nouveau BUREAU de BANQUE**

94 rue PRINCIPALE

Références—  
**LA BANQUE NATIONALE**

Depôts reçus d'un dollar et plus  
5 par cent d'intérêt alloué sur dé-  
pôts.

**J. P. de Martigny,**  
Banquier

**Cie d'ASSURANCE SUR LA VIE**

"LA CANADIENNE"  
— DE MONTRÉAL —

**DEMANDE DES AGENTS**

S'adresser à.....  
**C. V. GAUDET**

Bureau d'enregistrement au second  
étage.

Heures de bureau,—de 8 à 9 a. m., de  
midi à 1.30 hr et de 5 à 7 hrs p. m.

**NOUVEAU MAGASIN**

**MODES**

**Mlle JENNY BROWN,** désire infor-  
mer le public  
de Hull et des environs qu'elle a ou-  
vert dans le bloc Aubry, rue Principale  
un magasin de modes pour dames et  
demoiselles d'après les modes les plus  
récentes de la saison de l'Ouest et de  
New York.

Assortiment complet et varié de  
chapeaux.

Confection de robes sur commande,  
une spécialité. Patrons les plus nou-  
veaux.

Les commandes seront exécutées  
promptement et à des prix modérés.

Une visite est respectueusement  
sollicitée.

**Mlle JENNY BROWN,**  
No 159 rue Principale  
Bloc Aubry.

**ECOLE MODÈLE**

Une Ecole Modèle pour les canadiens  
français s'ouvrira le 3 novembre pro-  
chain dans l'école LaSalle, Ottawa, sous  
le contrôle des commissaires de la sec-  
tion française des écoles séparées d'Ottawa.  
Cette école est destinée à former  
les élèves des deux sexes à l'enseigne-  
ment. Pour y être admis il faut avoir  
au moins 16 ans et être capable de  
subir l'examen de la 4ème forme des  
écoles publiques. L'examen d'admission  
aura lieu le 3 novembre prochain à 10  
h. a. m. à l'école LaSalle. Le premier  
terme commencera avec le mois de  
novembre et se terminera au mois de  
juin 1897. Prix du terme : \$1.00 par  
mois. Les services d'un professeur de  
français et d'un professeur anglais ont  
été retenus.

**Le Ventilateur EOLIEN**

Nous attirons l'attention de nos  
lecteurs sur l'annonce de MM Lessard  
& Harris, entrepreneurs plombiers et  
manufacturiers d'appareils de chauffa-  
ge; inventeurs de l'appareil le plus  
efficace pour la ventilation parfaite des  
édifices publics, manufactures, églises,  
maisons d'éducation, etc.

**Le Ventilateur EOLIEN**

Cet appareil est au point de vue de  
l'hygiène devenu indispensable. Il est  
recommandé par les bureaux d'hygiène  
d'Québec et Toronto.

**CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU**

A partir au 5 Octobre 1896, les trains  
circuleront comme suit :

No 1 Ex—Dr Hull à 5.44 p.m.

Arr Gracefield à 8.40 p.m.

No 2 Ex—Dr Gracefield à 5.50 a.m.

Arr Hull à 8.55 a.m.

Billets en vente chez J. N. Fortin,  
rue Main et à la gare du Pacifique  
Canadien.

**P. W. RESSEMAN**  
Surintendant Général

**Wanted—Ar Idra** Who can think  
of you is simple  
thing to patent  
The JOHN WEDDER BURN & CO. Patent Attor-  
neys, Washington, D. C. for the above price offer  
a list of two hundred inventions.

**NOUVEAU MAGASIN**

Coin des rues du Pont et Philomon, Hull

**MARCHANDISES D'AUTOMNE**

De tous les PRIX et de tous les GOUTS

**DEPARTEMENT DES MESSIEURS**

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai avec moi un TAILLEUR AR-  
TISTIQUE.—M. Dresser qui a 30 ans d'expérience. Une belle fit donne du prix  
à un habit. Voulez-vous être habillé avec goût, venez me voir, rappelez-vous  
que pas un habit ne sortira de mon magasin, sans qu'il ne soit sans réplique.

Tweeds les plus nouveaux et les mieux assortis.—Coils, Collets, Sous-  
vêtements, Etc. Venez voir mes chapeaux, "Barrymore" le chapeau le plus  
nouveau pour la saison d'automne.

**DEPARTEMENT DES DAMES**

J'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai une MODISTE de première  
classe dans les modes. Chapeaux garnis et non garnis; les plus nouveaux  
d'après les modes françaises, anglaises et américaines. Drap à costumes les plu  
nouveaux. Tweeds Parisien pour robes et costumes. Imperméables, une  
spécialité. Soies, Serges, Alpacas, Cashmeres, Flanelles, Flanellettes, etc.

Venez voir ! Venez voir !

**M. P. LANDRY**

MARCHAND

Coin des rues du Pont et Philomon, Hull Que.

**Le Ventilateur EOLIEN**

(Breveté 26 Mai 1894)



L'appareil le plus efficace pour la ven-  
tilation parfaite des....

- Edifices Publics,
- Manu- factures,
- Eglises, Maisons d'Education
- Résidences Ecclésiastiques, Cabinets d'aisance, Etc., Etc.

Il est mis en mouvement, non seulement par le  
moindre vent, mais aussi par la différence de tempé-  
rature de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.  
L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit  
un courant d'air continu et aspire toutes les poussières,  
la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc. Le  
Ventilateur Eolien est hautement recomman-  
dé par les principaux architectes, et en usage dans  
un nombre considérable d'usines et de maisons  
d'éducation, etc.

**FAITS EN PLUSIEURS GRANDEURS**

**LESSARD & HARRIS**

PROPRIETAIRES & MANUFACTURIERS  
Entrepreneurs Plombiers — Couvresse  
et poseurs d'appareils de chauffage  
421 1/2 RUE CRAIG, Montréal

**Quelques endroits où le ventila-  
teur Eolien est en usage**

- SANCTUARY PEUPLE..... 4 de 24 p.
- BEURS de la PROVIDENCE..... 18 de 24 p.
- COLLEGE de PHILOMON..... 3 de 22 p.
- SCURS de la MISERICORDIE..... 1 de 12 p.
- F. D. MONK..... 1 de 20 p.
- ROND A PATINER Vain eyfield 3 assortis
- C. C. VIAU..... 9 assortis
- R. I. PLATS OTTAWA..... 1 de 4 p.
- PRESBITERE de ST. L..... 1 de 6 p.
- H. V. MEREDITH..... 1 de 12 p.
- SCURS de GONG. N. D..... 10 assortis
- ECOLE ST. JOSEPH..... 1 de 20 p.
- H. LAPORTE..... 1 de 6 p.
- UNIVERSITE LAVAL..... 7 assortis
- SUCCESSION CHERRIER..... 4 assortis
- Salle d'exercice militai Mont 5 de 48 p.

**JOS. BOURQUE**

ENTREPRENEUR  
Edifices Publics, Eglises, Couvents,  
Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.

**CARTES PROFESSIONNELLES.**

**B. MAJOR,**  
AVOCAT.  
1100 Dorion, Rue Principale.

**HENRY AYLEN,**  
AVOCAT.  
N. 2 rue Principale, Hull.

**M. McDOUGALL, C. R.**  
AVOCAT.  
No face du Palais de Justice, 224 Rue Principale Hull.

**GEO. C. WRIGHT,**  
AVOCAT.  
Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173  
Argent à prêter.

**H. A. GOYETTE,**  
AVOCAT  
No. 101 rue Principale, Hull.

**E. LUSSIER, B. A.**  
Avocat, Procureur, Notaire etc.  
Bureaux: 509 Rue Sussex, coin de la Rue Rideau, Ottawa.  
Argent à prêter.

**H. CHATELAIN,**  
AVOCAT.  
509 Rue Sussex, Ottawa.  
Argent à prêter à des conditions avantageuses.

**T. DESJARDINS,**  
NOTAIRE  
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté  
148 rue Principale, Hull

**TETREAU,**  
NOTAIRE.  
188 Rue Principale, Hull.

**R. G. NEIL, M.D.**  
126 Rue Principale Hu l.  
Consultation à toutes heures.

**GEORGE COX,**  
GRAVEUR GRAPHE  
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.

**MAURICE CHEVALIER**  
AVOCAT.  
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.  
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue Langevin.

**RICHELIEU HOTEL**  
M. L. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richelieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'encourager comme par le passé. Son hôtel avec toutes ses améliorations modernes peut accommoder 200 personnes à des prix très modérés.  
Les entrées de l'hôtel Richelieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques-Cartier ne communique plus avec l'hôtel Richelieu depuis ans.

**JOS. BOURQUE**  
ENTREPRENEUR  
Edifices Publics, Eglises, Couvents, Collèges, une spécialité.  
RUE ALMA, HULL, QUE.

**F. GOUGEON,**  
ENTREPRENEUR  
Edifices Publics, Résidences privées  
No. 159 RUE ALBERT, Hull.

**Viau et Lachance**  
ENTREPRENEUR  
HULL, QUE.

**Ecurie de Louage**  
No. 101 rue Principale (près de l'église Anglaise)  
voitures et voitures à louer de première classe.  
EDMOND MOQUIN, Prop.

**DEMANDE DES VENDEURS**  
pour avancer notre ligne de commerce. Des hommes l'expérience pour nous représenter dans la vente de nos articles de pépi néristes. Le choix est spécialement dans notre contrôle. Plus haut salaire ou commission payés. Emploi constant durant toute l'année. Echantillons gratuits; territoire exclusif; pas nécessaire d'être expérimenté; gros salaire assuré aux travailleurs; avantages spéciaux aux commerçants. Ecrivez de suite pour plus amples détails à la

**ALLEN NURSERY Co.**  
ROCHESTER, N.-Y.

**A VENDRE**  
Terrain considérable en jardinage, situé dans le Sud-est de la Floride  
AGENTS demandés pour vendee es choix. S'adresser de suite

**FLORIDA GARDEN LAND CO.**  
ROCHESTER, N.-Y.

**ARGENT A PRETER**  
A 6 PAR CENT  
Sur Polices d'Assurances ou n'importe quelles autres garanties.  
S'adresser à

**GEORGES R. I MAIS,**  
104 rue Sparks, Ottawa.

**Wanted—Ar. Idra**  
Who can think of some simple thing to patent?  
Protect your ideas; say may bring you wealth.  
Write JOHN WEDDER BUREAU, Patent Attorney, Washington, D. C., for the \$1.00 price offer and list of two hundred inventions wanted.

**AVIS PUBLIC**

AVIS est donné au public qu'en vertu de l'Acte des compagnies, il a été délivré sous le grand sceau du Canada, des lettres patentes, en date du 13e jour de novembre 1896, constituant en corporation Andrew A. Buell, de Burlington, dans l'Etat du Vermont, Walter C. White, d'Albany, dans l'Etat de New York, tous deux exploitants de bois; Frederick W. Avery et Charles E. Read, tous deux de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, exploitants de bois, et John Malcolm McDougall, de la cité de Hull, dans la province de Québec, avocat, pour les fins suivantes, savoir:—(a) Faire par tout le Canada et ailleurs les opérations d'exploitants de bois, de marchands et fabricants de construction et de service dans toutes les branches de cette industrie, et toutes autres affaires s'y rattachant ou en découlant, y compris la manufacture de meubles, portes, châssis, persiennes et tous autres articles dont le bois forme partie; et aussi du bois à pulpe, du papier de pulpe et autres produits du bois ou de matériaux de bois; et aussi les opérations de gardebois, expéditeurs et propriétaires de vaisseaux en tant que nécessaires pour les fins l'industrie; et pour toutes ou aucune des dites fins, acheter, tenir, louer ou autrement acquérir des permis pour abattre du bois, des coupes de bois, des terrains, bâtiments, docks, travaux, bateaux, vaisseaux, voitures, effets, articles ou marchandises et autre propriété mobilière et immobilière, et les améliorer, étendre, gérer, développer, louer, échanger, vendre, faire valoir ou autrement en disposer; et établir des boutiques ou magasins sur les dits terrains, et acheter et vendre des marchandises en général; et faire de l'agriculture et l'élevage en tant que nécessaire pour permettre à la compagnie de poursuivre son industrie, et utiliser la propriété acquise par la compagnie pour les fins de sa dite industrie. (b.) Construire ou aider et souscrire à la construction, entretien et amélioration des chemins, tramways, docks, jetées, quais, viaducs, aqueducs et autres constructions et travaux nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; construire, noliser, et employer des vaisseaux pour les fins susdites, et pour transporter le produit des moulins à tout endroit en Canada ou ailleurs; aussi, construire, ériger, entretenir et exploiter des outillages, machines, maisons, constructions et autres travaux pour la génération et production de l'électricité dans le but d'éclairer et chauffer et faire fonctionner les moulins, bâtiments, plateformes, docks, outillage et machines, et autres travaux et propriétés de la compagnie. (c.) Aussi acheter ou autrement acquérir de toute personne ou personnes toute industrie de la compétence de la compagnie, et tous terrains, propriété, privilèges, droits, contrats et obligations y appartenant; et surtout si la chose est jugée à propos, acheter, prendre à sa charge ou autrement acquérir par tous moyens légaux et convenables toutes ou aucune des opérations aujourd'hui conduites par la maison Buell, Hurdman et Compagnie, ainsi que le commerce que faisaient autrefois Buell, Orr, Hurdman et Compagnie, en la cité de Hull, dans la province de Québec, et ailleurs, et tout ou partie de l'achalandage, fonds de commerce, actif et propriété mobilière et immobilière des dites maisons de Buell, Orr, Hurdman et Compagnie, et de Buell, Hurdman et Compagnie, sauf toutes obligations qui pourraient les grever; aussi prendre ou autrement acquérir ou posséder des parts dans toute compagnie d'estacades ou d'amélioration des rivières,—sous le nom de "The Hull Lumber Company" (à resp. limitée), avec un capital actions total de six cent mille piastres, divisé en six mille actions de cents piastres.  
Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 13e jour de novembre 1896.

R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'Etat.

**NOUVEAU MAGASIN**

**MODES**

**Mlle JENNY BROWN,** désire informer le public de Hull et des environs qu'elle a ouvert dans le bloc Aubry, rue Principale un magasin de modes pour dames et demoiselles d'après les modes les plus récentes de la saison de l'Ouest et de New York.  
Assortiment complet et varié de chapeaux.  
Confection de robes sur commande, une spécialité. Patrons les plus nouveaux.  
Les commandes seront exécutées promptement et à des prix modérés. Une visite est respectueusement sollicitée.

**Mlle JENNY BROWN,**  
No 159 rue Principale  
Bloc Aubry.

**AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par "The Pontiac Pacific Junction Railway Company," corps politique et incorporé ayant son Bureau et place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, pour les fins de constructions de son chemin, à partir du point d'intersection et de la ligne de division entre les lignes de "The Pontiac Pacific Junction Railway Company" et "The Canadian Pacific Railway Company," dans la ville d'Aylmer, et traversant les lots et terrains situés dans la dite ville d'Aylmer depuis le point de division ci dessus mentionné et la ligne de division entre la ville d'Aylmer et le township de Hull, et traversant aussi les lots et terrains sis et situés entre la dite ligne de division de la ville d'Aylmer et du township de Hull et la ligne de division entre le dit township de Hull et la cité de Hull, et ensuite traversant les lots situés dans le quartier numéro "un" en la cité de Hull à aller jusqu'au lot numéro trois cent vingt sept, du dit quartier numéro "un" en la cité de Hull, et ensuite à partir du dit lot numéro trois cent vingt sept, d'après le plan officiel et le livre de référence du dit quartier numéro "un" de la dite cité de Hull jusqu'à l'endroit où le dit lot rencontre le chemin de fer de la Compagnie du Pacifique Canadien, à aller jusqu'à la rue Brewery ou chemin de la Gatineau, et à partir de ce dernier en droit jusqu'à une distance de six cent vingt pieds au nord de la dite rue Brewery ou chemin de la Gatineau en la dite cité de Hull—il a été préparé par la dite compagnie, ses officiers ou agents, un plan, un livre de renvois et aussi un profil, lesquels ont été approuvés après avoir été examinés par le Délégué Ministre des Chemins de fer et canaux du Canada, tel que voulu par la loi en pareil cas; Que des copies ou doubles des dits plans, livres de renvois et profil ont aussi été déposés chez le ministre des chemins de fer et Canaux du Canada, sur le Département des Chemins de fer et Canaux, en la Cité d'Ottawa, ainsi que chez le Régistrateur du Comté d'Ottawa, dans son Bureau en la Cité de Hull.  
Que toutes personnes, parties ou corporations intéressées dans les propriétés traversées par le dit chemin ou nécessaire à icelui, sont requises de prendre avis des présentes, ainsi que des plans, livre de renvois et profil déposé comme sus dit et de se conduire en conséquence; et qu'à l'expiration des délais fixés par la loi, application sera faite aux propriétaires des terrains désignés sur le dit plan pour obtenir ce que requis pour les fins et besoins du dit chemin et d'exproprier s'il est nécessaire.  
Hull, 12 novembre, 1896.  
A. ROCHON,  
Avocat et Procureur de la dite Compagnie.

**AVIS AU PUBLIC**

**La Compagnie Electrique de Hull a maintenant l'appareil d'éclairage le mieux perfectionné.**  
Nous avons le plaisir d'annoncer au public que d'ici à quelque jours, nous serons en mesure de recevoir les commandes pour éclairer les résidences privées ainsi que les magasins et places d'affaires dans la cité de Hull.  
Notre appareil vient des meilleures manufactures et possède les plus récentes améliorations, ce qui nous permettra de pouvoir fournir les meilleures lumières et à des prix assez bas pour permettre à tous de se procurer la lumière électrique.  
Veuillez ne signer aucun autre contrat soit pour la lumière ou pour moteur avant d'avoir vu la liste de nos prix, lesquels sont très réduits.  
Nous espérons que les citoyens de Hull nous accorderont le même patronage pour la lumière, qu'ils nous ont accordé pour notre chemin de fer, et nous les remercions du patronage donné dans le passé.  
Nous avons l'honneur d'être,  
**La Compagnie Electrique de Hull**

**ECOLE MODELE**

Une Ecole Modèle pour les canadiens français s'ouvrira le 3 novembre prochain dans l'école LaSalle, Ottawa, sous le contrôle des commissaires de la section française des écoles séparées d'Ottawa. Cette école est destinée à former les élèves des deux sexes à l'enseignement. Pour y être admis il faut avoir au moins 16 ans et être capable de subir l'examen de la 4ème forme des écoles publiques. L'examen d'admission aura lieu le 3 novembre prochain à 10 hrs a. m. à l'école LaSalle. Le premier terme commencera avec le mois de novembre et se terminera au mois de juin 1897. Prix du terme: \$1.00 par mois. Les services d'un professeur de français et d'un professeur anglais ont été retenus.

**AVIS PUBLIC**

EST par les présentes donné par la Compagnie Electrique de Hull, corps politique et incorporé que, pour les fins de construction de son chemin à partir du lot numéro trois cent vingt sept (327) d'après les plans et Livres de Renvoi officiels du quartier No un de la cité de Hull, à l'endroit où le dit lot rencontre le tracé du chemin de Fer de la Compagnie du Pacifique Canadien, à aller à la rue du Pont, en la cité de Hull, il a été préparé par la dite Compagnie, ses officiers ou agents, un plan et aussi un livre de Renvoi, lesquels ont été approuvés par l'Assistant Commissaire des Travaux Publics de la province de Québec tel que voulu par la loi en pareil cas, que des copies ou doubles des dits plans et livres de Renvoi ont aussi été déposés chez le ministre des Travaux Publics de la province de Québec, dans le Département des Travaux Publics, en la cité de Québec, ainsi que chez le Régistrateur du comté d'Ottawa, dans son Bureau en la cité de Hull.  
Que toutes personnes parties ou Corporations intéressées dans les propriétés traversées par les dit chemin ou nécessaire à icelui, sont requises de prendre avis des présentes ainsi que des plans et livre de Renvoi déposés comme susdit et de se conduire en conséquence; et qu'à l'expiration des délais fixés par la loi, application sera faite aux propriétaires des terrains désignés sur le dit plan pour obtenir ce que requis pour les fins et besoins du dit chemin et d'exproprier s'il est nécessaire.  
Hull, Oct, 26 1896.  
HENRY AYLEN,  
Procureur pour la Compagnie Electrique de Hul.

**Les marchés d'Ottawa et de Hull**

Voici l'état des prix des marchés:  
**MARCHÉ DE DÉTAIL.**

**FOIN**

Foin No 1 la tonne...	10 00	à	10 00
Foin No 2 la tonne...	9 00	à	9 50
Foin pressé la tonne...	10 00	à	10 00
Paille .....	6 00	à	7 00
Sarrasin le minot.....	0 40	à	0 45
Fèves la poche.....	1 75	à	2 00
Mais .....	0 00	à	0 65
Pommes, le gallon....	0 10	à	0 10

**PEAUX**

Peaux vertes No 1....	6 00	à	7 00
" " " 2.....	5 00	à	6 00
" " " 3.....	0 00	à	3 00
Suif fondu la livre....	0 05	à	0 06

**VIANDES**

Bœuf par 100 livres...	3 50	à	4 00
Mouton.....	0 06	à	0 08
Veau .....	0 05	à	0 07
Porc par 100 livres...	5 00	à	5 25
Saindoux.....	0 10	à	0 11

**PRODUITS DU LA FERME**

Les œufs sont peu chers, de 28 à 19 cents la doz. Du beurre en quantité, aussi à bon marché. Première qualité, 17 à 20c la livre.

**LÉGUMES**

Betteraves la poche...	0 30	à	0 35
Carottes ".....	0 25	à	0 30
Panais ".....	0 25	à	0 30
Navets ".....	0 25	à	0 30

**GRAINS ET FARINES**

Patente.....	5 25	à	5 50
Américaine.....	5 90	à	6 00
Straight roller.....	4 85	à	5 00
Extra.....	5 65	à	5 70
Superfine.....	4 50	à	5 00
Forté de Boulangerie.....	5 45	à	5 50
" Américaine.....	5 00	à	5 25

**VOAILLES ET GIBIERS**

Oies la pièce.....	0 50	à	0 75
Poules le couple.....	0 30	à	0 50
Canard ".....	0 60	à	0 80
Dindes ".....	1 50	à	2 50
Poulets ".....	0 30	à	0 50
Canards noir.....	0 60	à	0 80
Bécassines la doz.....	3 00	à	3 25
Plevriers la doz.....	3 00	à	4 70
Poules de prairies.....	.....	.....	.....
Lievres la paire.....	0 00	à	0 00
Cuoufleurs la pièce.....	0 05	à	0 10
Céleri la doz.....	0 35	à	0 40
Concombre.....	0 00	à	0 50
Laitue la doz.....	0 40	à	0 40
Ail la tresse.....	0 15	à	0 00
Choux la doz.....	0 30	à	0 40
Oignons la poche.....	0 00	à	0 50
" le gallon.....	0 05	à	0 08

**Le Ventilateur EOLIEN**

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM Lessard & Harris, entrepreneurs plombiers et manufacturiers d'appareils de chauffage; inventeurs de l'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des édifices publics, manufactures, églises maisons d'éducation, etc.  
Cet appareil est au point de vue de l'hygiène devenu indispensable. Il est recommandé par les bureaux d'hygiène de Québec et Toronto.



**Atelier Typographique**

**SPECTATEUR**

154 RUE PRINCIPALE  
HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

LETRES FUNERAIRES à une heure d'avis.  
CARTES D'AFFAIRES et CARTES de VISITE  
BLANCS de TOUTES SORTES

**JOBS! JOBS!**

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrage en français, anglais, sur papier de toutes couleurs.....

TELS QUE:  
Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, Mémorandums, Têtes de Compte, Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, etc.

**SOUS LE PLUS COURT DELAI ET A PRIX TRES REDUITS.**

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.



**LAURENT, LAFORGE & BOURDEAU**  
MAISON FONDÉE EN 1860



Ontario ontamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriqués au Canada. Cette maison qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par son honorable Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations faits à ordre.  
Sole Importateurs des célèbres Pianos HARMAN, New-York. MENDELSON, Toronto. GERHARD HEINTZMAN Co., Toronto. WORMWITH, Kingston.  
1637, rue Notre-Dame, Montréal. TÉLÉPHONE 1597